Courrier de Berne

Le magazine des francophones

Nº 4/24
mercredi 15 mai 2024
paraît 10 fois par année
102e année

La chronique d'une francophone à Berne
page 5

Le boom du cyberharcèlement
page 6

Pourquoi on aime vivre à Berne
page 8

DEUX FOIS PLUS DE COMMERCES ET DE RESTAURANTS DÉNONCÉS POUR MANQUE D'HYGIÈNE

pages 2 - 3

Photo : © Christine Werlé

Christine Werlé
rédactrice en cheffe

LES EFFETS DU MANQUE DE PERSONNEL SUR L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

L'an dernier, 274 entreprises de la restauration et du commerce de détail ont fait l'objet d'une dénonciation pénale par le Laboratoire cantonal bernois pour manquement aux prescriptions d'hygiène. C'est deux fois plus qu'en 2022. La faute à la pénurie de personnel qualifié, selon le chimiste cantonal.

En 2023, le Laboratoire cantonal bernois a inspecté quelque 7 000 entreprises du secteur alimentaire (restaurants, fromageries, boulangeries-pâtisseries, installations d'alimentation en eau potable et exploitations agricoles). Sur les 9 023 échantillons de denrées alimentaires et d'eau potable prélevés et analysés, 1 437 ont donné matière à contestation.

Dans la majorité des cas, c'est la qualité microbiologique de l'aliment qui était en cause. Les cas de contaminations, par exemple par des substances étrangères, arrivent en deuxième position. Parmi les produits analysés, ce sont les céréales, les légumineuses, les produits de la meunerie et les pâtes qui ont présenté le plus de non-conformités, suivis par les fruits et légumes, la viande et les produits à base de viande, et les oléagineux. À l'autre bout du classement, les confitures, les œufs et le pain présentent la meilleure qualité.

Il est aussi intéressant de constater que l'eau consommée dans le canton de Berne est généralement propre. Sur 2 267 échantillons analysés, 27 seulement affichaient une mauvaise qualité microbiologique ou étaient contaminés par des substances étrangères.

Les alternatives végétales sous la loupe

En raison d'une conscience écologique grandissante, de plus en plus de gens se tournent vers une alimentation basée sur des produits d'origine végétale, tels que les légumineuses et les substituts de viande, de fromage et de lait. Même s'ils sont supposés être meilleurs pour la santé, ces produits peuvent aussi comporter des risques. Ils peuvent en effet être contaminés par des substances telles que des mycotoxines, des métaux lourds ou des résidus de pesticides. C'est pourquoi le Laboratoire cantonal s'est intéressé de près l'an dernier aux aliments d'origine végétale et aux produits de substitution. Il a testé 60 substituts et 71 légumineuses afin d'y détecter la présence de substances indésirables.

Il en est ressorti que les produits de substitution transformés ne comportaient généralement pas de danger pour la santé. En revanche, 20% des légumineuses analysées contenaient des pesticides. Dans ces cas-là, la limite maximale de résidus avait été dépassée, ce qui a surpris le chimiste cantonal Otmar Deflorin.

Deux fois plus d'entreprises dénoncées

Au niveau des entreprises inspectées, c'est dans les commerces de détail et les établissements de restauration que le plus de manquements aux prescriptions d'hygiène ont été constatés. Lorsque le manquement est grave, le Laboratoire cantonal dépose une dénonciation pénale. L'an dernier, cela a été le cas pour 274 entreprises. C'est deux fois plus qu'en 2022 (140). Dix entreprises ont même dû fermer, contre 2 en 2022.

Pour Otmar Deflorin, ce chiffre très élevé est imputable à la pénurie de personnel qualifié : « Lorsqu'une entreprise manque de personnel, c'est souvent sur

IMPRESSUM

Courrier de Berne
Le magazine des francophones

Organe de l´Association romande et francophone de Berne et environs et périodique d´information

www.arb-cdb.ch

Prochaine parution: mercredi 19 juin 2024

Administration et annonces:
Jean-Philippe Amstein
Association romande et francophone de Berne et environs, 3000 Berne
admin@courrierdeberne.ch, annonces@courrierdeberne.ch
T 079 247 72 56

Dernier délai de commande d'annonces:
vendredi 24 mai 2024

Mise en page:
André Hiltbrunner, graphiste, dessinateur, Berne
hiltbrunner.grafik@gmail.com

Rédaction*:
Christine Werlé, Roland Kallmann, Valérie Valkanap
Nicolas Steinmann, Sid Ahmed Hammouche
christine.werle@courrierdeberne.ch
*Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dernier délai de rédaction:
mardi 28 mai 2024

Impression et expédition:
rubmedia AG, Seftigenstrasse 310, CH-3084 Wabern
ISSN: 1422-5689

Abonnement annuel: CHF 50.00, Etranger CHF 55.00

Photo : © Christine Werlé

l'hygiène qu'elle commence à économiser. Cela se reflète dans la propreté en général et plus spécialement dans les propriétés microbiologiques des aliments », explique-t-il dans son rapport 2023.

Mais le chimiste cantonal constate aussi que les mesures ordonnées pour remettre les établissements en conformité avec le droit sont moins suivies qu'avant : « Si les entreprises n'appliquent pas les mesures que nous ordonnons, nous sommes contraints de les dénoncer pénalement. »

PFAS et contrôle de qualité des fruits à coque

En 2024, les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) occuperont en priorité le Laboratoire cantonal bernois. Ces produits chimiques utilisés dans de nombreux processus et produits industriels pour leurs propriétés hydrofuges, anti-graisse et anti-salissure, sont difficilement dégradables et présentent un risque pour la santé. Au premier trimestre 2024, sur 30 échantillons de viande (bœuf, veau, porc, agneau, chamois) analysés, 8 contenaient des PFAS ; toutefois, les valeurs maximales valables en Suisse n'ont été dépassées dans aucun échantillon. Les valeurs mesurées étaient comprises entre 0,05 et 0,5 microgramme par kilo.

Les analyses sur les trois premiers mois de l'année ont par ailleurs mis en lumière la difficulté du contrôle de qualité dans les commerces sur les fruits à coque, dattes et figues. Sur 44 échantillons collectés auprès des grands distributeurs, des commerces de proximité et des magasins à la ferme, 22, donc la moitié, étaient non conformes. Le plus souvent, les fruits étaient moisis ou décomposés. Certains échantillons de dattes et de figues contenaient également trop de fruits brûlés ou décolorés.

Le chimiste cantonal relève que la qualité sensorielle de ces fruits secs ne peut être évaluée de manière concluante par les commerçants qu'en ouvrant ou en coupant le fruit. Toutefois, les fruits ouverts ne peuvent plus être vendus. C'est pourquoi les détaillants tentent de réduire au maximum ce contrôle de qualité.

CULTURE

EDITO

Une vérité venue d'Outre-Manche

Christine Werlé
rédactrice en cheffe

Récemment, un classement venant d'Angleterre a atterri dans ma boîte mail. Comme l'expéditeur, Moneybarn, une société de leasing automobile basée dans le Hampshire, m'est inconnu, je n'y prête pas vraiment d'attention… jusqu'à ce que je remarque le titre : Berne est la troisième ville d'Europe la plus congestionnée. Juste derrière Dublin et Bucarest.

Il est aussi écrit que les Bernois perdent en moyenne 36 heures par an dans les bouchons, qu'ils gaspillent jusqu'à 195 euros de carburant et produisent 223 kg de CO_2 supplémentaires. Moneybarn explique le mauvais score de la ville fédérale par son importance politique et économique, qui attire touristes et pendulaires, ce qui exerce une pression sur les infrastructures routières.

Ce classement aurait gentiment pu rester anecdotique s'il n'avait pas soudainement fait écho à mon propre quotidien de pendulaire. Pour être honnête, traverser le centre-ville se transforme chaque jour en parcours d'obstacles. Peu importe l'heure. Peu importe le moyen de transport. Il y a les touristes qui flânent, les travailleurs qui stressent, les voitures qui tournent en rond à la recherche d'une place de parc, les camions de livraison trop gros pour passer dans les étroites ruelles… Il y a aussi les bus et les trams qui serpentent au ralenti au milieu du trafic, les vélos et les trottinettes qui zigzaguent pour se frayer un passage. Et l'on ne parle même pas du samedi. Avec le marché, circuler devient mission impossible.

Berne, c'est le compromis à l'helvétique : on n'a voulu fâcher personne. Et tout garder, tout faire tenir ensemble : les piétons, le trafic et l'urbanisme médiéval. C'est tout à fait louable, mais jusqu'à quand ce tour de force sera-t-il encore tenable?

Photo : © Christine Werlé

Consultez l'agenda francophone sur arb-cdb.ch

Jean-Philippe Amstein

Invitation à l'assemblée générale

du 17 juin 2024, de 18h00 à 19h30
au Restaurant Beaulieu AG, Erlachstrasse 3, 3012 Berne

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2023
   Il peut être consulté sur le site www.arb-cdb.ch/accueil/actuel-a-l_arb/
   ou demandé à Jean-Philippe Amstein, president@arb-cdb.ch
   Tél. : 079 247 72 56
3. Rapport du président
4. Informations diverses
5. Comptes 2023
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Décharge au comité
8. Budget 2024, montant des cotisations 2025
9. Elections statutaires pour la période 2024 - 2026
   a) du président ou de la présidente
   b) des autres membres du comité
   c) des vérificateurs et vérificatrices des comptes
10. Divers

A l'issue de l'assemblée, il est prévu de prendre un repas à l'étage du Restaurant Baulieu, soit sur la terrasse soit à l'intérieur en fonction des conditions météorologiques. Il sera entièrement à la charge des participantes et participants. Les boissons consommées durant la partie administrative seront prises en charge par l'ARB.

Les rendez-vous de l'ARB

Nous vous invitons à nous rejoindre autour d'un café le premier vendredi du mois dès le 7 juin 2024, puis le 5 juillet et le 2 août, à 10h00 au restaurant Molino, Waisenhausplatz 13, 3011 Berne.
Pour plus de renseignements : susanafankhauser@yahoo.fr.

TRIBUNE

Un voyage éducatif unique de la crèche à KidsCare au collège à l'École Française Internationale de Berne !

efib
École Française Internationale de Berne

L'école met l'accent sur sa taille humaine. Les enseignants prennent le temps nécessaire pour accompagner chaque élève individuellement, cela se reflète par les progrès et le parcours scolaire de chaque élève.

La philosophie d'apprentissage de l'ÉFIB est évolutive et se poursuit à travers les différents niveaux de l'école, offrant des programmes en parfaite adéquation avec le système éducatif français. L'école met l'accent sur la francophonie et l'apprentissage des langues. Les élèves se voient proposer des cours en langue française à 80% du temps. Les élèves en maternelle partagent leur temps entre le français et l'allemand à parts égales.

Si les élèves ne sont pas francophones, nous proposons des cours de français en renforcement de langue. Cette approche plurilingue et personnalisée se reflète dans les progrès et les parcours scolaires de chaque élève, garantissant que personne n'est laissé pour compte. Contactez-nous dès maintenant : T 041 (0) 31 376 17 57 / www.efib.ch

Le groupe KidsCare a récemment ouvert une crèche au sein du bâtiment de l'**EFIB**. Fondée sur un apprentissage bilingue et durable, la crèche opte pour une pédagogie qui favorise l'autonomie et l'épanouissement des enfants à leurs propres rythmes, en s'inspirant de différents courants pédagogiques, elle offre aux enfants une ouverture linguistique dès le début de leur accueil en crèche.

Le Club vacances d'été de l'ÉFIB :
Tu as hâte de rencontrer de nouveaux amis et de t'amuser avec eux ? Tu aimes aller au zoo, au Gurten, nager, bricoler, peindre, écouter des histoires ou cuisiner ? **Tout cela dans un environnement international où le français est couramment parlé ?** Alors, viens, amuse-toi et apprends le français ! De 5 à 11 ans !
Inscription sur le site www.fäger.ch

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger
ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger
EFE3D NIVEAU 2 ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger
PaRlE PARCOURS ADAPTÉS ET RENFORCÉS DE LANGUES ÉTRANGÈRES

Valérie Valkanap

PRÉCARITÉ

Début mars, un jeune couple tirant bagage m'aborde à midi, alors que je quitte la boutique où je travaille. Ils ont les cheveux très noirs, les yeux bruns, le teint mat. Ils se tiennent recroquevillés l'un contre l'autre, épaules relevées, buste en avant. L'homme parle allemand, il me prie de lui donner de quoi acheter un repas.

« Je suis pressée » dis-je dans ma langue maternelle en sautant sur mon vélo. « Manger, manger !» crie-t-il en français tandis que je croise une dernière fois le regard empli de drames de sa compagne. Je m'éloigne, lourde de mauvaise conscience, avec cette dernière image imprimée dans ma rétine. J'ignore ce qu'ils ont enduré avant d'échouer ici. Si ça se trouve, ils viennent de Gaza. Je décide de retirer de l'argent et me jure que, si jamais je les recroise, j'irai à leur rencontre pour les aider.

En début d'après-midi, aussi étrange que cela puisse paraître, je les revois passer sous les arcades. Je sors du magasin comme un diable de sa boîte et leur crie si fort « WAIT », que les passants se retournent. Puis je vais chercher mon porte-monnaie et leur tend un billet rose. Sourire, main sur le cœur, remerciements balbutiants. D'où viennent-ils ? De Bulgarie. Je leur souhaite bonne chance et rejoins mon comptoir.

Le lendemain matin, l'homme, c'était à prévoir, entrouvre la porte de l'échoppe. Ils passaient dire bonjour et demander si, par hasard… Je dis que je ne peux pas les assister à moi toute seule, ils devraient s'adresser aux institutions. Il me répond, comme s'il savait que le renvoi leur pend au nez, « oui, mais nous sommes bulgares ». Puis, comme s'il souhaitait m'apitoyer, il ajoute : « Nous dormons dehors ». Je lui fais remarquer que la nuit, les parcs de la ville sont fermés. Il dit qu'ils prennent le bus pour sortir de la ville jusqu'au jour suivant. Me supplie. Je fais non, désolée et ils s'en vont, tête basse.

La semaine suivante, je les repère sur le trottoir un quart de seconde avant eux, tirant leur sempiternel bagage. Toc-toc, ils cognent à la vitrine. Je ne lève pas le nez. Ils insistent. Je fais semblant d'être absorbée par l'écran d'ordinateur à la caisse. Je me dis, zut, dans quoi me suis-je encore embarquée ?

Chaque jour où je travaille, je les vois monter et descendre la vieille ville, encombrés de leur valise. Ils tapent à la vitrine, me font coucou de la main, passent leur chemin.

Le manège dure deux semaines, puis je ne les vois plus. Ensuite, je tombe sur eux un midi en sortant d'une boulangerie. Ils s'arrêtent et me font la causette, comme à une vieille connaissance. Ils disent qu'ils aimeraient bien rentrer chez eux, mais que les autorités refusent de leur donner l'argent du billet pour Sofia. Je leur laisse le pain acheté et prends la tangente, gorge serrée. Leur précarité m'émeut. Et leur fichu bagage, contient-il seulement quelque chose ?

Alors que je les croyais depuis longtemps partis, hier à la Waisenhausplatz quelqu'un m'a crié bonjour en agitant la main. J'ai tourné la tête. C'était eux.

Seraient-ils victimes d'un réseau organisé d'exploitation de la mendicité qui les dépose dans la rue le matin et vient les rechercher le soir ?

De quoi vivent-ils ?

BRÈVES

Roland Kallmann

ÉCHO MAGAZINE – NUMÉRO CONSACRÉ À ALBERT ANKER

L'***Écho Magazine,*** l'hebdomadaire familial chrétien (paraissant à Genève et imprimé à Berne chez Stämpfli SA) consacre sa une et sa page de titre du n° 16 (paru le 18 avril 2024) au peintre seelandais **Alfred Anker** (1831-1910) à l'occasion de deux expositions à Berne et à Martigny.

Près de 500 des 800 toiles d'Albert Anker traitent de l'enfance et quelque 200 tableaux font partie de la collection de Christoph Blocher, commencée dès les années 1970 et comportant aujourd'hui près de 400 tableaux. Le calcul est vite fait : un quart des œuvres d'Anker sont chez Christophe Blocher et la moitié de sa collection sont des Anker!

Le **Centre Albert Anker** rouvrira ses portes à Anet (BE) le 7 juin 2024, après rénovation effectuée entre 2021 et 2024 pour 5,4 millions de francs. Le Centre se trouve dans la maison-atelier du peintre aun ° 7 de la Müntschemiergasse. Informations sur https://centrealbertanker.ch/fr et au T 032 313 53 64.

Musée des beaux-arts de Berne : *Albert Anker: Les filles lisent*, exposition comportant 13 peintures et 10 dessins / aquarelles. Jusqu'au di 21 juillet 2024. Informations sur https://www.kunstmuseumbern.ch et au T 031 328 09 44

Fondation Pierre Gianadda : Martigny: *Anker et l'enfance*, exposition jusqu'au 30 juin 2024. Informations sur https://www.gianadda.ch et au T 027 722 31 13

Albert Anker: Jeune fille tenant deux chats *(1888). Huile sur toile 66 x 43 cm, Collection Christoph Blocher / SIK-ISEA, Zurich.*

L'*Écho Magazine* qui est un magazine varié comporte 48 pages réparties en **six rubriques**: *Actualité / Société, Famille, Grand Reportage, Culture, Religion* et *Vie pratique*.

Écho Magazine :

- Abonnement annuel : 207 CHF (envoi à l'étranger, supplément de 100 CHF)
- Abonnement découverte : 7 mois pour 94 CHF
- Offre spéciale unique aux 12 premiers lecteurs du *Courrier de Berne* : quatre numéros offerts sans engagement subséquent.
- Numéro isolé : 5 CHF + 2,50 CHF pour le port, à commander à Écho Magazine, Route de Meyrin 12, 1202 Genève, courriel : gerard.fridez@echomagazine.ch, T 022 593 03 33

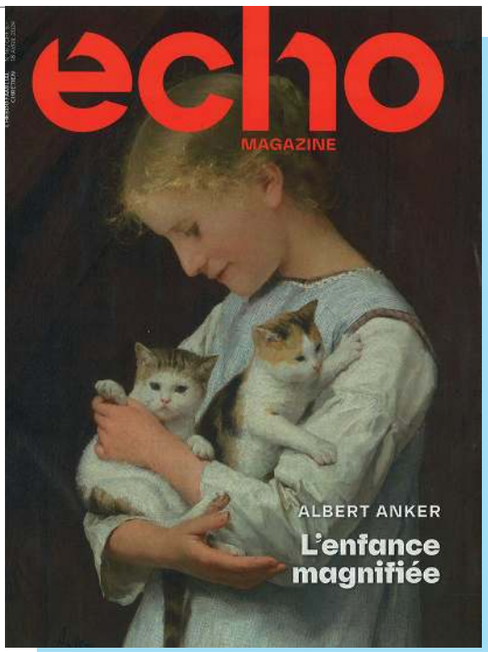

L'expression (ou le mot) du mois (97) :
« Il faut tout d'abord se forger un idéal en imagination, puis il faut rendre cet idéal accessible aux gens ».
Qui est l'auteur de cette citation ?

Réponse : voir page 6

Christine Werlé
rédactrice en cheffe

Le cyberharcèlement est un phénomène en pleine expansion. L'an dernier à Berne près d'une centaine de cas ont été enregistrés. Pour Natalie Schneiter, assistante sociale au Service de consultation spécialisé dans le harcèlement en Ville de Berne, le vide juridique représente une circonstance aggravante.

« UNE LÉGISLATION PLUS CLAIRE SERAIT UN GRAND SOULAGEMENT POUR BEAUCOUP DE VICTIMES »

Photo : DR

Natalie Schneiter
assistante sociale au Service de consultation spécialisé dans le harcèlement en Ville de Berne

Comment se fait-il que le cyberharcèlement soit un problème croissant ?
Le développement des technologies de télécommunications et d'internet rend le harcèlement plus facile et permet constamment de nouvelles et diverses options de harcèlement dans l'espace virtuel. Le cyberharcèlement peut survenir à toute heure du jour ou de la nuit, c'est-à-dire que le harcèlement dans l'espace virtuel n'est pas lié à un moment ou à un lieu précis, comme c'est le cas pour le harcèlement dans le monde réel. De plus, le seuil d'inhibition de l'agresseur dans l'espace virtuel est bien plus bas que dans le monde réel, puisqu'il n'a pas à se trouver face à la personne ciblée et qu'internet offre également un certain degré d'anonymat.

Combien y a-t-il eu de cas à Berne en 2023 ? Qui est concerné ? Et qui sont les auteurs ?
En 2023, 98 personnes se sont adressées à notre service spécialisé. Il s'agissait de femmes à 87%. Elles continuent de constituer la majorité des personnes demandant conseil. Cela se reflète dans les résultats des travaux de recherche internationaux existants, qui montrent principalement une proportion plus élevée de femmes harcelées. Dans 81% des cas signalés, la personne qui harcelait était un homme. La plupart des personnes avaient été harcelées dans le cadre d'anciens partenariats. Cela signifie que de nombreuses femmes qui nous contactent pour être conseillées sont harcelées par leur ancien partenaire amoureux.

Y a-t-il davantage de harcèlements dans le monde virtuel que dans le monde réel ?
La majorité des personnes qui se sont adressées à notre service l'an dernier ont constaté que le cyberharcèlement était combiné avec des actes de harcèlement hors ligne.

Votre service est-il unique en Suisse ?
Oui, Berne est la seule ville suisse qui possède un tel service de consultation qui collecte des données et dispense des conseils.

Que peuvent faire les victimes ?
Le comportement de la personne concernée est déterminant. Il faut d'abord qu'elle informe clairement par écrit le harceleur qu'elle ne souhaite plus avoir de contact avec lui, puis qu'elle cesse effectivement tout contact, c'est-à-dire qu'elle ignore systématiquement toute tentative de communication avec elle. Après une séparation, il est important d'opérer une séparation numérique, c'est-à-dire en vérifiant toutes les applications et en supprimant toutes celles qui sont familiales ou partagées avec le partenaire et de reprendre le contrôle exclusif de ses appareils connectés et de ses comptes. Nous avons aussi constaté que les harceleurs ont tendance à entrer en contact avec des personnes proches de leur cible. Il est donc recommandé à la victime d'informer son environnement social et professionnel de la situation de harcèlement et de préciser qu'aucune information la concernant ne peut être transmise. Nous recommandons également de documenter toutes les activités de harcèlement et de rassembler des preuves au cas où des mesures juridiques seraient prises, telles qu'une plainte pénale.

Pourquoi n'existe-t-il pas encore de loi contre le cyberharcèlement ?
Certains actes de cyberharcèlement sont déjà punissables, comme l'abus d'un système de télécommunication, l'usurpation d'identité ou l'intrusion non autorisée dans un système de traitement des données. Jusqu'à présent, les politiciens ont estimé qu'aucune autre loi n'était nécessaire. Une législation plus claire serait toutefois un grand soulagement pour beaucoup de victimes. Aujourd'hui pourtant, les choses sont en train de changer et la volonté politique en faveur d'une loi sur le harcèlement existe bel et bien. Au niveau national, un article de loi sur le harcèlement sera probablement discuté et voté lors de la session d'été du Conseil national. Cet article de loi inclurait également le cyberharcèlement.

FORMATION

UNAB
Université des Aînés de langue française de Berne
www.unab.unibe.ch

LES CONFÉRENCES DE L'UNAB

ascaro: Auditorium fondation ascaro, Belpstrasse 37, Berne
Contact: Secrétariat UNAB 079 334 43 38

JEUDIS 16 et 23 MAI 2024, 14 h 15 – 16 h **ascaro**

M. René SPALINGER
Musicien, chef d'orchestre, conférencier
Suivre Anton Bruckner…

Réponse de la page 5
Lettre d'Albert Anker au peintre paysagiste Auguste Bachelin (1830-1890) datée du 9 juin 1849. En résumé, c'est tout le travail d'un artiste peintre : d'abord l'imagination, ensuite la peinture et finalement l'œuvre qui nous parvient avec son réalisme appliqué. RK

Christine Werlé
rédactrice en cheffe

LE BILINGUISME VÉCU DE L'OFFICE CANTONAL DE LA CULTURE

Si le canton de Berne est bilingue, son chef-lieu demeure un territoire germanophone. Néanmoins, des personnalités, des entreprises, des associations et des institutions s'engagent pour le bilinguisme à Berne. C'est le cas de l'Office de la culture du canton de Berne, qui revendique un bilinguisme aussi fonctionnel que vivant.

En 2020, l'Office de la culture du canton de Berne (OC) a reçu la certification « Engagement bilinguisme », délivrée par le Forum du bilinguisme à Bienne (BE). Cette certification est venue récompenser les efforts fournis par l'administration et le personnel en matière de bilinguisme depuis plusieurs années. Mais qu'a-t-il été entrepris depuis ? « Depuis la certification, des mesures concrètes visant à développer un bilinguisme vivant ont été élaborées et mises en œuvre au sein des trois sections de l'Office et au sein de l'état-major. Par exemple, des cours de langue et des tandems permettent d'élargir les compétences linguistiques. En outre, la position et la vision de l'Office ont été définies et consignées dans une charte », assure Christoph Schelhammer, porte-parole de l'Office de la culture.

La charte en question vise à garantir sur le long terme la promotion du bilinguisme et le soutien à la minorité francophone au travers de dix engagements : promouvoir au quotidien un bilinguisme vivant et vécu, valoriser les deux langues et cultures de manière équilibrée, soutenir la langue minoritaire et ses représentant·e·s, renforcer la cohésion des deux communautés linguistiques au travail, disposer des mêmes chances de carrière, recruter du personnel francophone au sein de chaque unité, adopter une attitude exemplaire en tant que membre de la direction et en tant que cadre, encourager le personnel à progresser dans l'autre langue officielle et le soutenir dans ses démarches, adopter une attitude tolérante vis-à-vis des erreurs des autres afin de pouvoir s'exprimer oralement sans crainte, réévaluer régulièrement les objectifs et les mesures prises pour favoriser le bilinguisme.

Photo : © Christine Werlé

Le principe de Berne appliqué

Dans le travail quotidien à l'interne, cet engagement pour le bilinguisme se traduit par le fameux « principe de Berne », qui veut que chacune et chacun puisse s'exprimer dans sa langue maternelle. « La communication interne écrite se fait toujours dans les deux langues officielles. Lors des réunions et des discussions informelles, le français ou l'allemand standard sont parlés selon le principe « chacun parle dans sa langue maternelle », même si l'expression dans l'autre langue officielle est encouragée. Les supérieurs hiérarchiques servent de modèles », explique Christoph Schelhammer.

L'Office de la culture du canton de Berne compte quelque 200 collaboratrices et collaborateurs réparti·e·s dans trois sections : Encouragement des activités culturelles, Service des monuments historiques, Service archéologique. La composition linguistique du personnel se veut conforme aux statistiques cantonales de la population. « Selon les sections, l'Office de la culture compte de 5 à 20% d'employés francophones. De plus, des personnes bilingues travaillent chez nous. Les chiffres varient chaque année », indique encore le porte-parole Christoph Schelhammer.

ANNONCE

PLR
Les Libéraux-Radicaux

Invitation à l'assemblée générale du Groupe PLR romand de Berne et environs

Le Groupe PLR romand de Berne et environs va tenir son assemblée générale. Il invite toute personne intéressée ou simplement curieuse à assister à son assemblée générale.

Date : 3 juin 2024, 18h00
Lieu : Hôtel Kreuz (Salle Anker, 2ème ss.)

L'assemblée générale sera suivie d'un repas (aux frais des participants). Les boissons seront offertes par le Groupe PLR romand.

Nous nous réjouissons d'accueillir toute personne qui serait intéressée à venir nous rencontrer. Pour des raisons d'organisation, merci de vous inscrire à l'adresse email : valerie@karlen-bourdin.ch

Dernier représentant des formations politiques romandes en ville de Berne, le Groupe Libéral Radical Romand de Berne et environs a traversé plus de 90 ans d'histoire. Fondé en 1931, le Groupe s'est investi, au fil des ans, dans des causes municipales, cantonales ou fédérales.

Pour le comité,
Valérie Bourdin Karlen
079/428.74.59

Nicolas Steinmann

UNE VILLE REPOSANTE DANS LAQUELLE IL FAIT BON DÉAMBULER SANS BUT

Française d'origine, Alice Boubaker-Coquet a grandi à Neuilly-sur-Seine. Une fois son baccalauréat en poche, elle est venue étudier les mathématiques à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, presque une tradition familiale puisque cela fait deux générations chez les Boubaker que l'on étudie sur les bords du Léman. L'opportunité de travailler aux CFF au Wankdorf l'a fait choisir Berne comme lieu de Résidence.

Photo : © Nicolas Steinmann

Enfant, vous veniez parfois en vacances en Suisse et vous m'avez dit être venue quelquefois à Berne. Quelle image de la ville avez-vous gardée de cette époque ?
Chaque été, nous passions le 1er août dans ma famille au bord du Léman et il nous arrivait de nous rendre à Berne. J'avais alors l'impression que la rue principale était remplie de boutiques vendant des « Lebkuchen » décorés avec le traditionnel ours en sucre. Il faut dire que je raffole de pain d'épice. En y retournant après toutes ces années, j'ai été presque déçue de ne plus retrouver la *rue des Lebkuchen*, une rue qui n'existait que dans mon imagination (rires).

Pour avoir vécu à Paris, à Vienne (ndlr : un stage de 4 mois) et à Berne, laquelle de ces trois capitales est selon vous la plus plaisante pour y résider et pourquoi ?
Sans hésitation : Berne ! Avant tout pour son calme. Je suis toujours en activité et quand on est dans une grande ville comme Paris ou Vienne, on est sans cesse en train de courir après tous les événements car il y en a à foison. A Berne, le fait que la ville soit plus petite offre moins d'occasions de sortir, notamment en hiver. Je profite donc de cette quiétude qui m'est offerte sans qu'elle me soit vraiment imposée. En fait, à Berne, je prends plaisir à prendre du temps pour moi. En plus, c'est une ville agréable, même par mauvais temps, et pas seulement grâce à ses arcades. J'apprécie particulièrement l'été à Berne avec les baignades dans l'Aar (je suis bonne nageuse).

Cette quiétude n'est-elle pas un peu barbante ?
Pas du tout. Elle se reflète dans le comportement des gens. Ici, on nous sert avec le sourire et parfois même avec une teinte d'humour, que je ne comprends pas toujours mais que j'apprécie. Ce n'est le cas ni à Vienne ni à Paris. Les gens sont décontractés et ont toujours l'air d'être contents. Au fil des huit années passées en Suisse, je me suis rendu compte qu'à Berne, mais aussi en Suisse en général, si chacun reste dans une sorte de bulle, c'est plutôt par respect de l'intimité de l'autre, comme si on n'avait pas envie de déranger. À Paris, on ne fait pas attention aux autres car on est en permanence dans la foule, même s'il arrive parfois que dans une file d'attente, on échange avec la personne devant nous.

Est-ce que Berne est une ville francophile ?
Je n'en ai pas l'impression, même si bien des Bernois parlent très bien le français. Bien sûr, on entend beaucoup parler français dans les rues, certainement dû à sa proximité avec la Romandie, mais lorsque je vais avec mes amis français au restaurant, nous commandons en allemand, on nous répond en suisse allemand et pas en français. Ce qui me fait dire que si l'on ne pratique pas l'allemand à Berne, on se coupe de pas mal de choses.

Les coups de cœur d'Alice Boubaker-Coquet :

La vieille ville et ses arcades et l'Aar
Le restaurant Lötschberg
La nature présente en ville
Les multiples facettes qu'offrent la ville et ses quartiers

CH-3001 Berne
P.P. / Journal
Post CH AG
Changements d'adresse :
Association romande et
francophone de Berne et environs
3000 Berne